



PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU MARDI 29 juin 2021

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal du 4 mai 2021
3. Présentation de l'étude sur le patrimoine immobilier communal
4. Identité visuelle et logo
 - 4.1 Vote d'entrée en matière
 - 4.2 Présentation de l'historique
 - 4.3 Discussions
 - 4.4 Vote relatif à l'identité visuelle et au logo
5. Etude relative à l'achat du Château d'Attalens – Vote d'entrée en matière
6. Etude relative à l'accès aux zones vertes d'Attalens – Vote d'entrée en matière
7. Election de deux membres du Conseil général à la commission de la gestion LPP
8. Programme de législature – Orientations stratégiques
9. Communications du Conseil communal
10. Divers

SEANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Madame Maude Landry, Présidente du Conseil général (ci-après CG), salue Monsieur le Vice-Président, les membres du bureau, ses collègues du CG, Monsieur l'Administrateur, Madame la secrétaire du CG, le Conseil communal (ci-après CC), Monsieur le Syndic, Messieurs les invités et les représentants de la presse.

Elle souhaite également la bienvenue au public venu en nombre et rappelle qu'il lui est interdit d'intervenir pendant la séance.



CONSEIL GENERAL ATTALENS

Administration communale

1 Appel

Présents : 29

Excusé : Monsieur Christian Nessensohn

Le Conseil communal est au complet.

La convocation et ses annexes ont été adressées à chaque conseiller général par courriel en date du 17 juin 2021. Aucune remarque n'est faite au sujet du mode de convocation et de l'ordre du jour. Le quorum étant atteint, Mme la Présidente constate que le Conseil général peut valablement siéger et déclare la séance ouverte.

Mme la Présidente donne la parole au Syndic, Monsieur Laurent Menoud, lequel fait part d'une triste nouvelle puisque Monsieur Pascal Monnard, ex-conseiller communal et général, est parti trop tôt, à l'âge de 54 ans. Il demande à l'assemblée de se lever et de respecter une minute de silence en sa mémoire.

2 Approbation du procès-verbal du 4 mai 2021

Le procès-verbal de la séance du Conseil général du 4 mai a été remis aux conseillers généraux le 20 mai 2021. Il n'appelle aucune demande de modification.

Au vote à main levée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3 Présentation de l'étude sur le patrimoine immobilier communal

Mme la Présidente donne la parole à Madame Françoise Jolivet pour quelques explications quant au déroulement de l'étude et à son aboutissement. Elle informe que les 2 ateliers ont été effectués en collaboration avec le CC, les commissions d'aménagement et de bâtiments ainsi qu'un représentant du groupement des commerçants et donne ensuite la parole à Monsieur Giezendanner.

Il explique que l'étude a été faite de manière participative en collaboration avec les différentes commissions et le CC. Les thèmes retenus ont pu définir les objectifs à donner aux différents projets et les idées peuvent encore évoluer.

Il présente et commente la présentation mise à disposition des conseillers généraux avant la séance.

Mme la Présidente demande s'il y a des questions ou des remarques.

Madame Isabelle Santana-Adjamah demande qu'un espace soit dédié aux adolescents et jeunes adultes.



CONSEIL GENERAL ATTALENS

Administration communale

Monsieur Samuel Russo souhaite appuyer la demande de Madame Santana-Adjamah ; il aimerait améliorer la cohésion des jeunes citoyens d'Attalens en trouvant des solutions adaptées.

Madame Vanessa Lopez complète les demandes précédentes en demandant comment pouvoir intégrer un espace jeunesse pour le futur développement d'Attalens.

Monsieur Yves Savoy prend la parole au nom du groupe ECD pour demander au CC un état des lieux des appartenances des infrastructures et des terrains sis sur le site du CO. Il rappelle que la commune d'Attalens contribue fortement aux charges liées du district et trouve légitime de s'en soucier. Ces informations seront très utiles lors des prochaines demandes de crédit liées aux infrastructures du district.

Monsieur Guillaume Savoy informe que ce sujet est traité depuis 5 ans, notamment par un groupe de désenchevêtrement dont les résultats ne sont actuellement pas connus ; ceci explique pourquoi dernièrement, la commune d'Attalens a refusé d'aller de l'avant avec une étude sur de nouvelles constructions sur les nouvelles parcelles. La commune tient à garder ce sujet ouvert et souhaite en rediscuter prochainement au sein du comité du CO et de l'ACV. Il propose, lors d'une prochaine séance, de préparer une intervention plus explicite pour plus de précisions.

Monsieur Roland Besse souhaiterait que la commune favorise le modèle des coopératives d'habitations afin que les habitants d'Attalens puissent investir sur leur lieu de vie autrement que par la construction d'une maison individuelle. Il mentionne également la création de jardins familiaux.

Monsieur Etienne Wirz demande si les transports publics font partie du master plan, Monsieur Giezendanner répond par la négative.

Monsieur Wirz demande au CC comment il envisage la priorisation des projets. Monsieur Guillaume Savoy explique que ce n'est pas le CC, mais le groupe de travail qui a réalisé la priorisation actuelle selon la numérotation des pièces du masterplan. Selon les discussions de la soirée, la priorisation peut être revue en fonction des demandes. Chaque groupe peut faire relayer des demandes via leur(s) représentant(s) au sein du groupe de travail ; ceci est la phase suivante, dès septembre prochain.

Comme il n'y a plus de question, Mme la Présidente remercie les intervenants et passe au point suivant.

4 Identité visuelle et logo

Mme la Présidente demande à Monsieur Cédric Perroud de se récuser.



CONSEIL GENERAL ATTALENS

Administration communale

Pour plus de clarté, Mme la Présidente donne lecture des articles 42 al.1 et 4, article 43, et article 44, al.1 du règlement du CG.

Mme la Présidente récapitule : si l'entrée en matière de propositions émises par un ou des membres du CG sont acceptées, le CC devra se positionner sur ces propositions.

Durant la séance du conseil général du 4 mai, Monsieur Dick Perroud a lancé une interpellation au CC et au CG au sujet du logo communal. Il a demandé au CC de bien vouloir reconsidérer la proposition avant que de trop grandes dépenses ne soient engagées.

Mme la Présidente demande de passer au vote d'entrée en matière.

4.1 Vote d'entrée en matière

Au vote à main levée, la proposition du vote d'entrée en matière est acceptée par 21 voix. Il y a 6 voix contre et 1 abstention.

4.2 Présentation de l'historique

Mme la Présidente donne la parole à Monsieur le Syndic et à Monsieur Schmid, de IS imprimés Services pour les détails.

Sur la base de la présentation remise aux conseillers généraux, Monsieur le Syndic, Laurent Menoud, reprend l'historique du logo et rappelle les objectifs :

- Dynamiser le logo actuel
- Définir une couleur claire et précise (pantone)
- Uniformiser les supports de communication
- Définir une charte graphique à l'intention des collaborateurs (avec modèles)
- Obtenir le fichier libre de droit (eps, ai, ...)
- Aujourd'hui les communes sont en évolution constante. Meilleure qualité de vie, accessibilité, fiscalité, vision sur le développement durable, sécurité, attractivité pour les entreprises, etc.
- Les atouts d'une commune doivent être présentés et spécifiquement commercialisés dans un contexte global.
- Le but est de conserver la ligne graphique « institutionnelle », tout en cherchant une modernisation de celle-ci, basée sur des valeurs communes.

Monsieur Etienne Wirz dit comprendre la volonté d'avoir un logo uniforme mais ne voit pas le sens des objectifs. Il estime que dire d'une commune qu'elle est en constante évolution ou en avancer ses atouts n'est pas un objectif en soi, mais plutôt un constat, une affirmation, voire même un fait. Il demande quel en est le bénéfice et souhaiterait connaître le cahier des charges concret qui a été transmis au prestataire pour sa réalisation.



CONSEIL GENERAL ATTALENS

Administration communale

Monsieur le Syndic répond que la commune d'Attalens, comme d'autres communes s'est questionnée par rapport à l'image qu'elle souhaite donner à ses citoyens. L'objectif est de donner une dynamique au niveau du visuel. Une volonté d'uniformiser et de moderniser. Monsieur Wirz ne comprend pas le sens de « moderniser ». Monsieur le Syndic explique qu'une commune évolue avec les citoyens qui viennent y habiter. Elle évolue dans ses services comme la crèche communale, le travail avec les jeunes, avec les seniors. La dynamique est là, la commune change, s'adapte ; une commune figée se retrouvera vieillissante avec le temps. Il s'agit de l'évolution naturelle de la commune d'Attalens, qu'on l'accepte ou pas ; cela fait partie des éléments moteurs de la réflexion initiale.

Monsieur le Syndic explique que, pour trouver un reflet de l'identité d'Attalens et répondant aux attentes des habitants d'Attalens, un questionnaire a été envoyé aux membres du CC, du CG et au personnel communal. Le but était de rendre visible les projets d'avenir de la commune, de convaincre sa population avec un écosystème de communication attirant et cohérent.

Voici donc dans l'ordre, les résultats avec les préférences des 17 participant-e-s au sondage :

1. Ange-Gardien	2. Mme & M. Toute-le-monde	3. Artiste	4. Créateur
Service	Appartenance	Savoir-vivre	Innovation
L'Ange-Gardien a pour mission de protéger et prendre soin des gens qui l'entourent	Mme et M. Tout-le-monde savent faire preuve d'empathie et de réalisme	Un brin rêveur, un brin farceur, l'artiste est surtout un vrai amoureux de la vie	Assoiffé de liberté, le créateur aime faire preuve d'imagination et entend inspirer les futurs créateurs

Inspirés des personnages récurrents de la Mythologie grecque, des archétypes peuvent s'avérer très utiles dans la construction d'une image de marque, puisqu'ils permettent de générer des expériences qui font écho aux schémas auxquels s'identifient les interlocuteurs.



CONSEIL GENERAL ATTALENS

Administration communale

Madame Isabelle Santana-Adjamah demande à combien de personnes a été envoyé le questionnaire-sondage. Une septantaine de personne selon Monsieur le Syndic. Madame Santana-Adjamah se questionne sur le pourquoi de si peu de réponses. Monsieur Schmid ne saurait donner d'explications à cette question.

Il donne quelques explications quant aux diverses réponses

- **Quels éléments du blason actuel d'Attalens vous souhaitez conserver dans un nouveau logo ?**

3 participants : Les deux / 2 participants : Lion / 0 participants : Bande verte

11 participants : Ni l'un ni l'autre (nouvelle création)

- **Quelles couleurs souhaiteriez-vous utiliser ? (choix multiple)**

14 participants : Couleurs historiques

10 participants : Couleurs historiques ET autres couleurs

- **Quel type de logo vous attire ?**

2 participants : Emblème, mascotte, monogramme

3 participants : Pictogramme

4 participants : Combinaison

5 participants : Logo abstrait

aux éléments prépondérants (plus de texte est grand, plus il est important)

Esprit de logo souhaité (un ou plusieurs choix)

Epuré et dynamique

Axé sur un pictogramme
(signe ou dessin représentant
votre commune)

Pas de
préférences

Représentatif de nos atouts

Finesse



et au logo proposé ainsi que son utilisation envisagée.



ATTALENS

vivre ensemble

UTILISATIONS ENVISAGEES



Étiquettes (classeurs)
Tampon
Véhicules voirie
Bâches
Oriflamme
Drapeau
Table Conseil communal
Parutions presse (FAO, emplois)
Journal communal
Habits pour le service de voirie
Casque de chantier



ATTALENS

Lettre
Convention
Contrat (RH, sociétés)
Cahier des charges
Enveloppe
Papier en-tête
Signature e-mail
Cartes de visite
Site internet
Pilier public
Signalétique
Factures
Tout-ménage



4.3 Discussions

Mme la Présidente donne la parole à Monsieur Bertrand Savoy, lequel exprime son incompréhension, en tant que représentant de la population, sur le fait qu'il n'y ait eu que 17 réponses au sondage. Il pense aussi que la commune d'Attalens va plutôt bien puisqu'elle s'attarde sur ce sujet alors que l'actuel logo du lion est pour lui l'emblème de la commune, ses racines. Selon lui, les personnes ne vont pas venir habiter à Attalens à cause de son logo, mais ils choisiront ce village pour ses infrastructures, son administration communale performante et pour ses commerces.

Monsieur Dick Perroud informe qu'il ne s'identifie pas du tout à ce nouveau logo qui n'a aucun rapport avec la commune ou avec son identité. Il a montré ce logo à plusieurs personnes de tous âges, lesquelles se sont montrées unanimement contre. Il se demande si les armoiries actuelles sont si honteuses pour ainsi les sacrifier au profit d'une pseudo modernité. Il se demande aussi si les habitants sont gênés de recevoir une lettre affichant le valeureux lion. Il ne voit donc pas l'intérêt de ce changement et estime que c'est l'argent gaspillé.

Monsieur Yuri Gramigna relève à nouveau le taux de moins de 30% de participation au sondage ; il ne comprend pas les coups de gueule et pense, au contraire, qu'une commune doit évoluer.

Monsieur Etienne Wirz aime la symbolique de l'idée qu'il y a derrière ; par contre il estime que les actes sont plus importants qu'un logo et doute de l'impact du nouveau logo sur un quelconque bénéfice.

Monsieur le Syndic fini sa présentation ; il comprend l'émotion que peut engendrer un tel changement et demande s'il y a des remarques ou des propositions pour ces utilisations. Concernant le budget, il explique que ce sont des prix raisonnables et qu'une dynamisation devra être faite de toute façon ; il donne ensuite le planning de la suite envisagée.

Monsieur Etienne Wirz demande ce qu'il adviendra des papiers avec l'ancien logo. Monsieur le Syndic répond qu'il y a très peu de réserve.

Monsieur Georges Emonet affirme que lui aussi a été dans l'émotionnel mais qu'au final ce logo « communication » est plus vivant et le logo officiel sera toujours là.

Madame Béatrice Perroud demande si le logo sera en couleurs car bien souvent le lion était en noir/blanc. Monsieur le Syndic répond par la positive en précisant qu'il faudra l'adapter aux divers supports.



Monsieur Nicolas Duc comprend que ce logo ne plaise pas pour diverses raisons. Il demande si un vote sur un des autres logos déjà créés (contenus dans la présentation) peut être fait. Monsieur le Syndic indique que ces logos étaient seulement des prototypes.

Comme il n'y a plus de commentaire ni de question, Mme la Présidente propose de passer au vote.

4.4 Vote relatif à l'identité visuelle et au logo

Au vote à main levée, le logo tel que présenté par le CC est accepté par 13 voix ; 12 voix contre et 3 abstentions.

Monsieur le Syndic remercie l'Assemblée et Monsieur Schmid ainsi que les personnes qui ont travaillé sur ce projet. Il précise que le CC va continuer à avancer sur le sujet et veiller aux aspects financiers tel que demandés par le CG.

5 Etude relative à l'achat du Château d'Attalens – vote d'entrée en matière

Mme la Présidente ne donne pas lecture de l'intervention de Monsieur Vitelli puisqu'elle a été jointe à la convocation.

Monsieur Didier Sauter demande s'il y a une discussion avant le vote. Mme la Présidente explique qu'il s'agit ici d'une demande d'entrée en matière, et qu'ensuite le CC a une année pour donner réponse.

Monsieur Didier Sauter trouverait plus adéquat d'avoir une discussion avant ce vote d'entrée en matière afin d'obtenir l'avis des différents groupes et ainsi orienter le CC dans la réflexion à donner à ce projet et éviter que ce dernier n'arrive qu'avec une seule proposition selon une seule personne d'un groupe et être ainsi à côté de l'objectif qui est visé par l'ensemble du CG. Mme la Présidente maintient que cette entrée en matière est nécessaire afin de savoir si le sujet concerne une seule personne du CG ou une majorité. Une fois le sujet accepté, les discussions peuvent avoir lieu.

M. le Syndic confirme l'explication quant au vote d'entrée en matière et à la suite qui serait donnée, à savoir la mise sur pied d'un groupe de travail permettant l'étude de ce dossier et l'élaboration des propositions à soumettre au CG.

Au vote à main levée, la proposition d'entrée en matière sur l'achat du Château est refusée par 14 voix ; 13 voix pour et 2 abstentions.



CONSEIL GENERAL ATTALENS

Administration communale

6 Etude relative à l'accès aux zones vertes d'Attalens – vote d'entrée en matière

Mme la Présidente ne donne pas lecture de l'intervention de Monsieur Reiner Sutter puisqu'elle a été jointe à la convocation.

Au vote à main levée, la proposition d'entrée en matière pour une étude relative à l'accès aux zones vertes d'Attalens est refusée par 17 voix ; 10 voix pour et 2 abstentions.

7 Election de deux membres du Conseil général à la commission de la gestion LPP

Mme la Présidente donne la parole à Monsieur le Syndic pour plus d'informations. Celui-ci explique que traditionnellement la commission LPP comprend la partie « employeur » et la partie « collaborateurs ». Ce qui est nouveau, c'est que le CG qui a le rôle d'employeur, car décide de la rémunération du CC, est représenté à la commission de gestion. Le CC étant lui-même affilié à la LPP. Deux personnes sont élues pour la partie CC et il est donc nécessaire d'élire deux personnes pour représenter le CG et ainsi former une commission à quatre.

Mme la Présidente informe qu'il a été proposé de nommer Monsieur Didier Sauteur et Monsieur Cyril Grandjean à la commission de la gestion LPP.

Au vote à main levée, MM Didier Sauteur et Cyril Grandjean sont élus par 28 voix et 1 abstention.

Ils acceptent leur élection et remercient l'assemblée qui les applaudit.

8 Programme de législature – orientations stratégiques

Mme la Président donne la parole à Monsieur le Syndic pour explications car il souhaite impliquer plus fortement le CG et les commissions pour pouvoir travailler ensemble.



Programme de législature - orientations stratégiques Information sur le processus d'élaboration (base acf)



Définition

A l'échelon communal, un programme de législature est une vaste déclaration d'intention. Il a pour objectifs de donner au citoyen-contribuable **la vision de ses autorités** et la **façon dont celles-ci envisagent l'avenir** de leur commune.

Bases

Pour élaborer son programme de législature, l'exécutif communal a ainsi un intérêt évident de poser sa réflexion en collaboration avec son administration, ses chefs de service et les **différentes commissions**.

Etapas

1. Prendre contact avec les actrices et acteurs concernés
2. Réunir les informations nécessaires
3. Inventorier les besoins de la commune
4. Rassembler les informations relatives aux attentes de la population
5. Communiquer

Monsieur Etienne Wirz demande comment sont rassemblées les attentes/demandes de la population. Monsieur le Syndic répond que le CC, le CG, les commissions ainsi que le service technique et l'administration qui sont en lien avec la population sont à même de prendre en compte ses besoins. Il déclare qu'il est important de travailler tous ensemble et de s'entendre sur les besoins communs.

Monsieur Cédric Perroud demande si un rapport de législature a été fait et s'il est accessible aux habitants. M. le Syndic répond par l'affirmative ; il avait été présenté en fin de législature et devrait être sur le site internet, mais il vérifiera dès que possible.

(hors séance : le rapport de législature 2016-2021 a été présenté lors du CG du 20.04.2021 et il est disponible sur le site internet).



9 Communication du Conseil communal

Monsieur Eliot Savoy donne réponse quant aux diverses places d'apprentissage et autres mises à disposition de la commune.

Places d'apprentissage et de stages

Places d'apprentissage

- Administration communale :
1 apprenti-e est engagé chaque 3 ans pour une durée de 3 ans
- Crèche :
1 apprenti-e par année (en principe)
- Edilité :
1 apprenti-e par année
- Conciergerie :
1 apprenti-e est engagé chaque 3 ans pour une durée de 3 ans

Stagiaires

- Administration communale :
selon possibilités, des stagiaires sont accueilli-e-s pour une durée de maximum 3 jours
- Crèche :
des stagiaires sont accueillies pour des stages d'observation d'une journée, ou de longue durée
En moyenne une dizaine par année
- Conciergerie :
des jeunes sont ponctuellement accueillis pour les travaux d'intérêts généraux
En été, env. 15 jeunes sont engagés pour des travaux de nettoyage des bâtiments scolaires
- Edilité :
les stagiaires sont accueillis lors de la recherche d'apprenti-e. En moyenne 4 par année



Monsieur Philippe Alibert donne lecture de la réponse quant à la question de Monsieur Besse concernant les horaires des transports publics.

Horaires transports publics

Projet d'horaire 2022 pour la Commune d'Attalens

- Pas de changement en 2022 pour les lignes Vevey - Bossonnens, Palézieux - Attalens et Palézieux - Châtel-St-Denis - Bulle
- Projet en cours pour l'amélioration de la desserte du secteur Vevey - Châtel / Bossonnens / Palézieux dès 2023

Prise de position pour le Service de la Mobilité (SMo) + copie RGV :

- Veiller à mener à bien le projet en cours par le groupe de travail pour concevoir une offre attractive pour relier les hauts de Vevey / Jongny / Attalens Perrey/La Fin à Palézieux pour accroche grandes lignes respectivement la Broye;
- Veiller à mettre en place une offre attractive entre Attalens et Châtel-St-Denis en tenant compte des scolaires;
- Nous attendons les propositions pour une mise en œuvre dans les meilleurs délais mais au moins en décembre 2022.

Maintien des correspondances à la gare de Palézieux

- De compétence de l'Office fédéral des transports et les demandes ont déjà été adressées via la RGV aux autorités cantonales et fédérales

Sulte CG du 05.04.21

R Besse propose également qu'une étude soit menée afin de trouver une solution de liaison en transport public entre Tatroz et Attalens. Trouver cette solution lui paraît important pour la cohésion géographique de la commune.

- Pris note de la demande qui sera intégrée aux prochaines réflexions en tenant comptes des besoins et des possibilités techniques et financières

Monsieur le Syndic fait un rappel des membres des commissions du CC et CG et affirme à quel point il est important que chacun puisse rapporter les besoins de la population au sein des commissions.

Il insiste aussi sur le fait que, lors d'une assemblée de délégués, il est important de garder en tête que c'est la commune qui est représentée et non les intérêts personnels de chacun.



CONSEIL GENERAL ATTALENS

Administration communale

Commissions du Conseil communal

Commission des routes, de l'eau et de l'épuration

Président	Perroud	Pierre-Alain
Membres	Savoy	Eliot
	Emonet	Georges
	Landry	Maude
	Santana-Adjaham	Isabelle
	Monnard	Steve
	Colliard	Gérard
	Wirtz	Etienne

Commission des bâtiments et infrastructures

Président	Savoy	Guillaume
Membres	Alibert	Philippe
	Savoy	Robert
	Grandjean	Cyril
	Lopez	Vanessa
	Colliard	Gérard
	Savoy	Yves
	Hermann	Vincent (pas CG)

Plateforme Jeunesse

Président	Savoy	Eliot
Membres	Perroud	Béatrice
	Sutter	Reiner
	Jachiet-Herrbach	Fanny (pas CG)
	Ulliel	Nicolas (pas CG)

Commission énergie et développement durable

Président	Alibert	Philippe
Membres	Jolivet	Françoise
	Gauderon	Renaud
	Dellon	Sophie
	Russo	Samuel
	Perroud	Béatrice
	Monnard	Cloé (pas CG)
	Moulin	Benoît (pas CG)
	Echenard	Nadège (pas CG)

Commission des déchets

Président	Perroud	Pierre-Alain
Membres	Savoy	Eliot
	Galley	Bastian
	Kalusivikako	Andy
	Robert	Flavie (pas CG)
	Guignard	Lionel
	Vionnet	Emilien
	Magnani	Estelle

Représentations de la commune aux Assemblées de délégués, aux commissions de district et aux commissions intercommunales

	Nbre de sièges / voix	Conseiller/ère communal/e-général/e
ACF - Assemblée des délégués Association communale fribourgeoise	1 voix	Laurent Menoud
ACV - Assemblée des délégué(e)s Association communale de la Veveysse	7 sièges	Pierre-Alain Perroud * Françoise Jolivet * Eliot Savoy Rahel Preisig Robert Savoy (CG) Lionel Guignard (CG) Cédric Perroud (CG)
ACV - Conférence des Syndics	1 siège	Laurent Menoud
Agglo Riveliac - Copil Projet Agglomération Riviera/Veveysse/Haut-Lac	1 siège	Philippe Alibert
AJV - Assemblée générale Animation jeunesse Veveysse	7 sièges	Rahel Preisig * Guillaume Savoy * Philippe Alibert Pierre-Alain Perroud Laurent Menoud Isabelle Santana-Adjaham (CG) Estelle Magnani (CG)
AJV - Comité	1 siège	Eliot Savoy
AVGG - Assemblée des délégué(e)s Association régionale Veveysse-Glâne-Gruyère pour la réalisation d'une adduction d'eau collective	1 siège	Eliot Savoy * Philippe Alibert (suppléant)
AVGG - Comité	1 siège	Pierre-Alain Perroud
Cercle scolaire de la Basse-Veveysse - Copil	2 sièges	Rahel Preisig Guillaume Savoy
CO de la Veveysse - Assemblée des délégué(e)s	8 sièges	Guillaume Savoy * Françoise Jolivet * Laurent Menoud Eliot Savoy Pierre-Alain Perroud Philippe Alibert Renaud Gauderon (CG) Roland Besse (CG)
CO de la Veveysse - Comité	1 siège	Rahel Preisig
Commission du Cercle d'inhumation	2 sièges	Laurent Menoud Eliot Savoy
Commission intercommunale de protection civile	1 siège	Eliot Savoy

	Nbre de sièges / voix	Conseiller/ère communal/e-général/e
Commission intercommunale du feu	2 sièges	Françoise Jolivet Rahel Preisig
Commission intercommunale stand de tir	1 siège	Eliot Savoy
Commission sociale de la Basse-Veveysse	1 siège Suppléant	Laurent Menoud
Conseil de fondation du Château	1 siège	Eliot Savoy
Corporation forestière Basse-Veveysse - Comité	1 siège	Philippe Alibert
Corporation forestière Basse-Veveysse - Assemblée des délégué(e)s	1 délégué(e) Suppléant	Françoise Jolivet Pierre-Alain Perroud
Passoport-Vacances Veveysse - Assemblée générale	1 siège	Rahel Preisig
Passoport-Vacances Veveysse - Comité	1 siège	Cédric Jolivet
RGV - Assemblée des délégué(e)s Région Glâne-Veveysse	7 sièges	Eliot Savoy * Philippe Alibert * Laurent Menoud Rahel Preisig Françoise Jolivet Pierre-Alain Perroud Guillaume Savoy
RSSV - Comité	1 siège	Eliot Savoy
RSSV - Assemblée des délégué(e)s du Réseau Santé et Social de la Veveysse	7 sièges	Guillaume Savoy * Pierre-Alain Perroud * Rahel Preisig Françoise Jolivet Roland Besse (CG) Béatrice Perroud (CG) Nadja Cantini (CG)
SLPP GV - Assemblée des délégué(e)s Service logopédie psychologie psychomotricité Glâne - Veveysse	7 sièges	Rahel Preisig * Guillaume Savoy * Laurent Menoud Eliot Savoy Françoise Jolivet Pierre-Alain Perroud Philippe Alibert
VGG - Assemblée des délégué(e)s Veveysse Oron Glâne	3 sièges	Pierre-Alain Perroud * Françoise Jolivet * Eliot Savoy
VGG - Commission Blorde	1 siège	Pierre-Alain Perroud
VGG - Comité	1 siège	Philippe Alibert

*Conseillers communaux « répondants »



CONSEIL GENERAL ATTALENS

Administration communale

Monsieur le Syndic donne quelques explications quant à la nomination de Monsieur Michel Savoy au titre de « bourgeois d'honneur ». Pour rappel, il est de compétence du Conseil général d'octroyer le droit de cité d'honneur communal à un citoyen.

M. Michel Savoy est déjà originaire d'Attalens. Renseignements pris auprès du service juridique du Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil (SAINEC), d'un point de vue formel, le CG ne peut octroyer le droit de cité d'honneur communal à un citoyen déjà originaire de la commune.

Le CC propose de remettre un diplôme de bourgeoisie d'honneur à M. Michel Savoy lors de la sortie du Conseil général 2016-2021 en cette fin d'été.

10 Divers

Mme la Présidente rappelle à ceux qui sont intéressés de bien vouloir s'inscrire rapidement aux ateliers organisés par l'ACF, par retour de mail, auprès de la secrétaire du CG.

A ce sujet, Monsieur Georges Emonet demande qu'une liste soit établie en fonction des cours afin de favoriser le co-voiturage pour les déplacements.

Madame Béatrice Perroud a une question concernant le PAL ; selon les informations reçues, il paraîtrait que toutes les nouvelles constructions ou rénovations seront bloquées ces prochaines années si la LATEC n'est pas conforme. Elle estime qu'il serait vraiment dommage d'en arriver là au vu des beaux projets immobiliers présentés lors de la soirée.

Madame Jolivet répond qu'une séance a eu lieu avec la commission d'aménagement et un représentant du canton ; suite à cette rencontre, le CC a demandé au canton d'étudier le PAL par rapport au Plan directeur cantonal avec un délai au 30.11.2021. Elle promet que l'affaire sera suivie de près.

Monsieur Roland Besse fait remarquer que la vache qui a été mise dans le gazon derrière le bâtiment du Renard est régulièrement vandalisée ; il demande à ce qu'on lui trouve l'endroit adéquat pour la protéger des vandales.

Monsieur Roland Besse relève qu'il n'a pas vu, ces dernières années, dans les bilans des comptes, des chiffres se rapportant à diverses sociétés, comme des sociétés immobilières, ou le domaine skiable de Rathvel. Il demande à ce que les membres du CG soient informés de l'état des coupons de ces papiers valeurs achetés par la commune et décident si ceux-ci doivent figurer au bilan puisque, selon lui, ce n'est pas le cas. Il demande à la commission financière de faire le nécessaire lors de la prochaine vérification.



CONSEIL GENERAL ATTALENS

Administration communale

Monsieur Robert Savoy, sollicite le CC afin qu'il fasse une information sur l'ACV et leurs décisions, notamment sur l'achat de canons à neige aux Paccots. Il ne trouve pas correct d'apprendre ce genre de nouvelle par les journaux alors que les membres du CG, délégués à l'ACV ne sont pas informés. Monsieur le Syndic a pris note et fera une information. Il précise toutefois que l'ACV ne s'est pas engagée en vue du projet touristique de Rathvel-Les Paccots, et qu'aucun engagement financier n'a été pris à ce jour pour ce projet.

Monsieur Didier Sauteur souhaite que le mot communication soit un « maître-mot » et qu'il le soit encore plus dans le cadre des écoles et les élèves. Il constate avec étonnement et tristesse que les erreurs du passé n'auront rien enseigné. Il cite en exemple une circulaire datant du 20 mai 2021, signées par les CC d'Attalens, Granges et Remaufens, remise par les enseignants directement aux élèves, concernant la répartition des enfants entre Attalens et Remaufens et donc le déplacement des certains niveaux d'élèves de Tatroz à Remaufens. Selon lui, ce courrier aurait dû être adressé aux parents afin de leur permettre d'annoncer le potentiel changement futur important à leur enfant et ainsi éviter des pleurs à la sortie de l'école ou du bus, plongé dans l'incertitude et les discussions d'enfants. Le lendemain, le 21 un nouveau courrier avec plus de précisions qui auraient dû faire partie intégrante de la communication initiale : confirmation de cette mauvaise communication. Il constate avec étonnement que les raisons des déplacements d'élèves varient d'une année à l'autre et estime que, comme pour l'année 2020-2021, les élèves de Tatroz jouent encore les pansements pour le site de Remaufens. Bien que la localisation puisse avoir du sens, il déclare que les enfants de Tatroz sont des habitants à part entière de la commune d'Attalens, que les parents y paient leurs impôts et qu'ils s'impliquent dans la vie culturelle, sportive et politique. Il pense que la commune a vite tendance à l'oublier puisque ces répartitions ne touchent que les enfants de Tatroz et qu'un tirage au sort aurait permis d'éviter tout ce bruit. Il souhaite donc qu'à l'avenir la communication devienne un point central et qu'une vision globale soit intégrée dans les discussions du CC.



CONSEIL GENERAL ATTALENS

Administration communale

Monsieur Eliot Savoy informe que la commune de Granges n'organisera pas, cette année, la traditionnelle fête du 1^{er} août pour des raisons liées au COVID et au couplage de cette manifestation avec le giron des jeunesses de la Veveyse. Le CC a pris acte de cette décision mais que la volonté politique du CC est d'organiser une rencontre villageoise. Celle-ci se tiendra le 31 juillet 2021 à la place du village, en collaboration avec la société de fanfare, la jeunesse de Tatroz et les samaritains régionaux. Des infos complémentaires seront disponibles prochainement.

La parole n'étant plus demandée, **Mme la Présidente** clôt le dernier point de l'ordre du jour et invite les participants à partager le verre de l'amitié à l'auberge de l'Ange. Elle lève la séance à 21h36.

Le Bureau du Conseil Général :

La Présidente

Maude Landry

La Secrétaire

Jacqueline Burion

